

DEFI n° 12

« La Chevrotine »

Points Défis

Crédit : 45

Verte manquante : - 3

Bleue trouvée : + 6

Le parcours de ce Défi de terrain emprunte les vallées de l'Yvette, du Rhodon, de la Mérantaise et du ruisseau de Montabé. Il est proche du parcours 6 de la Station de Trail de Bures sur Yvette avec quelques parties communes.

Le point de départ (et d'arrivée) se situe à Saint-Rémy-lès-Chevreuse au début de la voie verte qui reprend le parcours de l'ancienne voie ferrée. Il se situe 100 m à l'ouest de la Gare RER. Si vous venez en voiture, il y a plusieurs parkings à proximité de la Gare, ils sont payants mais le prix est modeste. Ne pas utiliser les autres stationnements « Zone Bleue » dont la durée est limitée à 1h30.

Le Défi se présente sous la forme d'un Roadbook Raid 28 (Feuille de Route, Cartes, Spéciale). Le parcours correctement suivi fait 21 km (hors Spéciale) et 555 m de dénivelé avec 21 Points de Passage (PP) où vous pourrez trouver les codes de pointage.

Les emplacements des PP01 et PP21 sont indiqués sur les cartes. Les codes sont écrits sur les balises ou (pour 3 Points de Passage sans balises) doivent être déduits des instructions particulières indiquées sur une des balises précédentes (voir Feuille de Route).

Sécurité : Le parcours croise plusieurs routes à forte circulation, les traversées doivent être effectuées avec prudence. Suivez les consignes indiquées sur la feuille de route.

Comptage des points Défi : Vous avez un crédit de 45 points. Chaque balise verte manquante vous retire 3 points. Chaque balise bleue réussie vous rapporte une bonification de 6 points. Vous pouvez donc cumuler 81 points.

Notez les codes trouvés (2 ou 3 lettres) pour chaque Point de Passage :

Balise	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11
Code											
Balise	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	
Code											

Et reportez-les dans le formulaire réponse : [REPONDRE DEFI 12](#) (une seule réponse)

Envoyez-nous vos impressions sur le forum ou sur weraid28@gmail.com

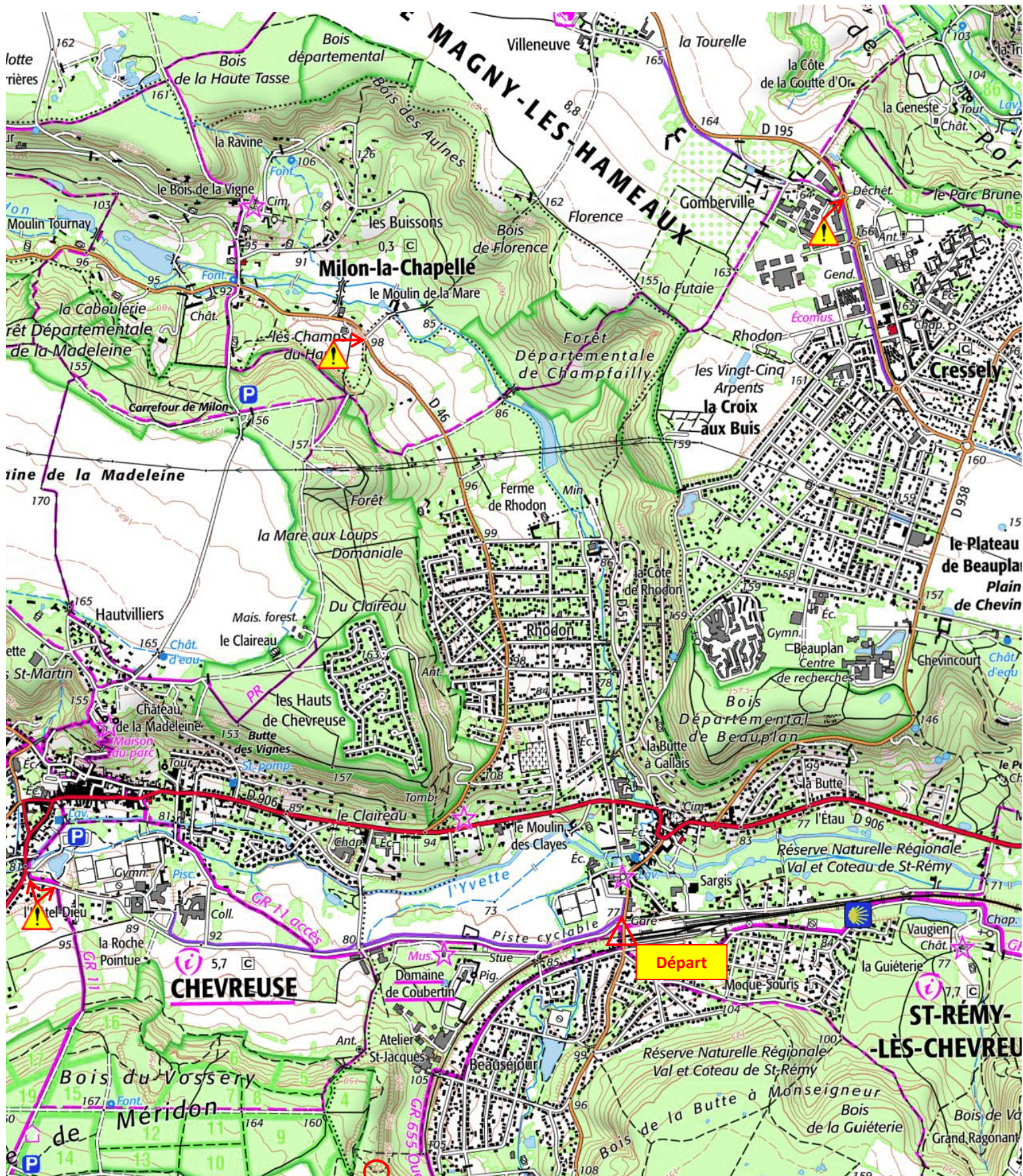
Défi n° 12 - La Chevrotine

Explicatif précis sur carte IGN 1:20 000^{ème}

Non pointage
pénalité

Pointage
bonif.

DEPART		Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ancienne voie de chemin de fer à l'ouest de la Gare			
	PP01	Balise placée sur la carte, "Atelier St-Jacques", coude du chemin situé au sud de "St"		3	
	PP02	Bois du Vossery, coin extérieur du bois au nord du "y" de Vossery" (<u>hors chemin</u>). Cette balise porte les instructions de PP04		3	
 Prudence: traversée de la route en suivant le GR11, utiliser les passages sécurisés					
	PP03	Chevreuse, complexe sportif au nord-ouest du collège, <u>sous</u> la passerelle située au sud du sigle du parking		3	
	PP04	Château de la Madeleine, <u>pas de balise</u> , instructions sur la balise PP02		3	
	PP05	Forêt Domaniale du Claireau, jonction de chemins au plus près du "F" de "Forêt"		3	
 Prudence: traversée de la D46 à la cote 98 (virage)					
	PP06	Milon-la-Chapelle, le Moulin de la Mare, pont au nord-ouest de la cote 85		3	
	PP07	Forêt Départementale de Champfaily, coin nord de la forêt au sud de "Florence", le plus à l'ouest		3	
 Prudence: Gomberville, traversée de la D195 au rond-point de la Déchetterie					
	PP08	La Côte de la Goutte d'Or, à 20m au cap 180 de la jonction de chemins située au sud du "O" de "Or"		3	
	PP09	Cressely, coin de la parcelle 89 au sud de la cote 123 et à l'est de la cote 158 (<u>hors chemin</u>)		3	
 Prudence: Cressely, traversée de la D938 en limite de forêt					
	PP10	Les Cent Marches, où le chemin situé à l'est du "I" de "Royal" croise la limite des parcelles 93 et 94			6
	PP11	Le Buisson, à 2,8 m du coude du chemin situé au sud du "B" de "Buisson" et de la limite de départements, la balise est placée en bordure de ravin		3	
[Annexe] Spéciale "Labyrinthe"					
	PP12	Poste 1			6
	PP13	Poste 2			6
	PP14	Poste 3			6
	PP15	Poste 4 - Instructions sur la balise du poste 1			6
	PP16	Poste 5			6
	PP17	Bois d'Aigrefoin, à 16m au nord-ouest du croisement du chemin et de la ligne haute tension au sud de la Ferme d'Aigrefoin		3	
	PP18	Bois de Chevincourt, Malmousse, coude du chemin au nord de la D906 et au sud de "Chât. Rné"		3	
 Prudence: traversée de la D906					
	PP19	Saint-Rémy-lès-Chevreuse, la Guiéterie, coude du chemin au cap 197 du tunnel sous la voie ferrée		3	
	PP20	Bois de la Butte à Monseigneur, bord nord de la mare située au sud du "u" de "Butte" Cette balise porte les instructions de PP21		3	
 Prudence: traversée de la route à la cote 99					
	PP21	Emplacement indiqué sur la carte 2, instructions sur la balise PP20		3	
ARRIVEE		Saint-Rémy-lès-Chevreuse, ancienne voie de chemin de fer à l'ouest de la Gare			



PP01

21 Km – Dénivelé 555 m – 21 balises

Départ : ancienne voie ferrée à l'ouest de la gare



**Les
Défis
RAID
28**



DEFI n° 12 – Carte 1



21 Km – Dénivelé 555 m – 21 balises

Après la balise 21, rejoignez votre point de départ
par la rue de l'Etang

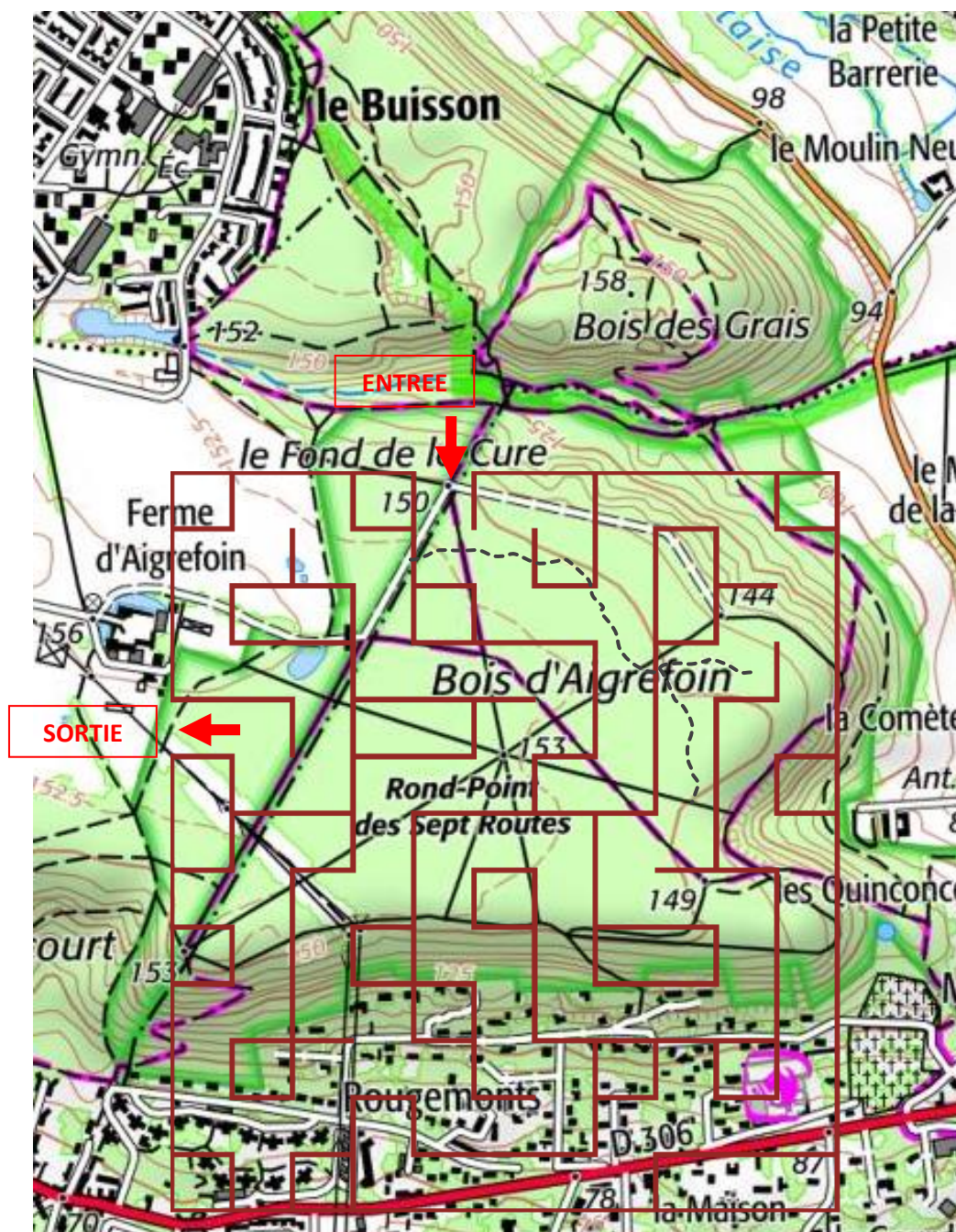


**Les
Défis
RAID
28**



DEFI n° 12 – Carte 2

La Spéciale « Labyrinthe » du Défi 12



1. Commencez par trouver le trajet solution du labyrinthe et visualisez-le en suite de virages à gauche (G) et à droite (D).
2. Les postes sont positionnés au centre du couloir après un certain nombre de D ou de G sur ce trajet.
3. La grille suivante vous indique comment les trouver :

Poste	Localisation	Particularité
1	Entre le 6 ^{ème} D et le 6 ^{ème} G depuis l'entrée	Porte la définition du poste 4
2	Entre le 3 ^{ème} G et le 2 ^{ème} D après le poste 1	Souche à 20 m à l'est du chemin
3	Juste au 10 ^{ème} D après le poste 2	Ronces
4	Entre le 2 ^{ème} G et le 2 ^{ème} D après le poste 3	Pas de balise, voir celle du poste 1
5	Entre le 7 ^{ème} G et le 5 ^{ème} D après le poste 4	

Optimisez votre parcours pour aller les découvrir !

Nota : si au départ on fait GGDD, ce cul de sac est l'endroit où Bubulle a perdu son doigt électronique en 2018 (a priori, car on ne l'a pas retrouvé) lors de la Spéciale « Le Dédale d'Aigrefoin », même carte, autre labyrinthe, autres postes.